

Image not found or type unknown



Renouvellement de bail commercial

Par **rv2634**, le **18/05/2016** à **15:37**

bonjour, j'ai signé un bail commercial de 12ans le 1er avril 2000. Mon bailleur souhaite me rencontrer pour renouveler ce bail. Sur quel base peut il augmenter le loyer, sachant que celui ci a déjà été revu régulièrement en fonction de l'indice INSEE du coût de la construction? L'augmentation de loyer peut elle être rétroactive sur les 4 années passées "sans bail". Merci de votre réponse.

Cordialement